

Jusqu'au 2 août à Gourdon Village

Concours de fleurissement du village – réservé aux Gourdonnais
Concours photos ouvert à tout le monde



Le dimanche 21 juin de 15h00 à 18h00
à la salle de la Bigarade au Pont-du-Loup

Concert géant - une collation est offerte à l'issue du concert.



Le vendredi 3 juillet à 20h30 à la salle de la Bigarade au Pont-du-Loup

Spectacle théâtral ALI BABA avec le théâtre du Verseau.

les Soirées estivales

À SAVOURER SANS MODÉRATION

Août 2015 à 21h en plein air sur la place Victoria

17^{ème} festival de théâtre

Le 4 août : L'ITALIENNE avec la compagnie Série Illimitée

Le 8 août : LE VISION VOYAGEUR avec le théâtre Russa Lux

Le 12 août : JOFROI DE LA MAUSAN avec la compagnie Lou Fassoumie

Le 16 août : LE GAI MARIAGE avec la compagnie Théâtre Entre Nous

Le 20 août : OSCAR AUX ETOILES avec la compagnie Galinette



Du 10 au 12 juillet au Pont-du-Loup

Fête patronale de la Saint-Arnoux

- Repas suivi d'un bal dansant, le vendredi 10 Juillet
- Pétanque amicale, apéritif d'honneur, le samedi 11 Juillet
- Messe de la Saint Arnoux, le dimanche 12 Juillet



Du 31 juillet au 1 août à Gourdon Village

Fête patronale de la Saint-Vincent

- Repas suivi d'un bal dansant, le vendredi 31 Juillet
- Concours de boules à partir de 20h, le samedi 1 Août
- Messe de la Saint Vincent au matin, apéritif d'honneur au soir, le dimanche 2 Août

Détails des manifestations sur le site internet de la mairie ainsi que sur notre page facebook



Concours de fleurissement 2015

2015

N° 6



Pour cette année, le comité des fêtes de Gourdon a décidé de mettre en place un concours de fleurissement du village. Vous avez jusqu'au 2 août 2015 pour laisser parler votre âme d'artiste.

Ce concours est réservé aux Gourdonnais pour le fleurissement des parties privatives, à la municipalité pour les parties communes. Le concours photos quant à lui est ouvert à tous, les trois plus belles photos des particuliers ainsi que des visiteurs seront récompensées.

Fenêtres, balcons, terrasses, laissez fleurir vos idées...

La participation des Habitants

Spaghettis aux anchois

de Madame Bourgeaud

Ingrédients pour 2 personnes :

- 250g de spaghetti
- 10 filets d'anchois
- 3-4 tomates
- 2 gousses d'ail
- des câpres, olives noires
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive

Préparation :

- Faire dessaler les anchois pendant 1 h: les retirer de l'huile et les tremper dans un bol d'eau
- Faire cuire les spaghettis (pas trop de sel dans l'eau car les anchois sont déjà salés!).
- Pendant ce temps, faire revenir dans l'huile d'olive l'ail, y ajouter les anchois, les câpres, les olives et les tomates préalablement écrasées. Faire cuire à feu doux quelques minutes. Une fois cuits, mettre les spaghettis dans la poêle.



L'Embarnier

Lors des élections municipales nous vous avons fait part de la volonté de la Commune à réhabiliter la ferme de l'Embarnier, il s'avère quelque mois après notre élection, que la conjoncture économique restreint nos ambitions. En effet, les communes pour de tels projets comptent sur les aides financières de partenaires tels que départements, régions et C.A.S.A.. Aujourd'hui, ils nous demandent de faire des choix sur nos réalisations futures. La commune a privilégié l'assainissement, l'eau potable et l'école au Pont-du-Loup.

Nous ne pouvons pas non plus ignorer que l'exploitant vit et exerce son métier aujourd'hui dans de mauvaises conditions. Une rénovation importante des aménagements actuels est impérative et c'est pour cette raison que le conseil a décidé de lui vendre une partie du domaine afin qu'il puisse investir rapidement et rendre viable son exploitation.

Chemin du paradis



Les travaux du chemin du paradis sont terminés !

Ils avaient pour objectif d'alimenter en eau potable les maisons au bord de la départementale, de placer une borne incendie, de préparer le réseau d'assainissement pour qu'à terme la liaison puisse se faire avec le réseau collectif sur la RD 2210 et la pose de fourreaux Télécoms et EDF pour l'enfouissement futur des réseaux.



Ecole au Pont-du-Loup

Le projet d'école au Pont-du-Loup est finalisé, et le permis de construire est à l'instruction. Les travaux devraient démarrer si tout va bien, dès que le financement sera bouclé au premier semestre 2016.

Pourquoi la commune a fait le choix de construire seule cette école ?

- parce qu'elle se situe sur son territoire ; Cependant, même si c'est la commune qui investit, un loyer sera demandé au syndicat qui gère l'école et qui permettra de financer l'emprunt contracté pour réaliser ce projet ;
- c'est une volonté très affirmée des élus de Gourdon de vouloir conserver une école au Pont-du-Loup, c'est la garantie d'une vie économique et sociale future. Sans école, le Pont-du-Loup deviendrait vite un hameau dortoir ;
- c'est une réponse au bâtiment existant qui ne répond plus du tout aux exigences de sécurité et de normes imposées ;
- c'est enfin une réponse à la gestion de la sécurité en matière de circulation. En effet, la proximité de l'école actuelle avec la départementale a toujours posé un problème.

Les communes de Gourdon et Tourrettes-Sur-Loup, auront un jour à se poser la question du devenir de l'école actuelle. Pour mémoire, elle a été Moulin, Hôtel puis Ecole, elle connaîtra naturellement un jour une autre destination.



Djembé



Une soirée dynamique a été produite à la Bigarade à l'initiative de l'Assos du Loup afin de clôturer l'année « école de Djembé ». Un groupe orchestré par « PAPA MALIK » professeur.



Zone bleue au Pont-du-Loup

La commune de Gourdon en partenariat avec la commune de Tourrettes-Sur-Loup a mis en place depuis un an une zone bleue au parking intercommunal du Pont-du-Loup. Le stationnement y est autorisé pendant 1h00, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, tous les jours de la semaine y compris dimanche et jours fériés ; en apposant de façon lisible un disque de stationnement. Ces zones sont identifiables par panneaux et marquage bleu au sol.

Pourquoi une zone bleue ?

- La gratuité
- Pour lutter contre le stationnement prolongé pour permettre la rotation des véhicules



Le stationnement en zone bleue est prévu par l'article R417-3 du code de la route et impose la mise en évidence d'un dispositif de contrôle communément appelé « disque ». Auparavant, ce disque mentionnait l'heure d'arrivée et maximale autorisée. L'arrêté du 06 décembre 2007 décrit le nouveau modèle de disque qui ne mentionne que l'heure d'arrivée. Il stipule que l'ancien modèle ne peut plus être utilisé depuis le 01 janvier 2012.

Attention : vérifier la conformité de votre disque

Où trouver un disque de stationnement ?

Les bureaux de tabac, les centres autos spécialisés, les stations-service, et certains supermarchés... Et aussi à l'Office de Tourisme de Gourdon !

Les sanctions ?

En France, le défaut de disque, le dépassement de la durée sont punis d'une amende prévue pour les contraventions de la première classe soit 17 Euros par amende forfaitaire.

Deux taxis à Gourdon ...



Au Pont-du-Loup, depuis le mois d'avril nous avons un nouveau taxi.

TAXI Gourdon
06.45.38.17.74
jmgallo@hotmail.fr

A Gourdon, notre fidèle taxi.
TAXI Ken
06.14.71.81.81